

Fiche d'identité de la spécialité: Langue Française

Niveau: Licence

Domaine: Lettres et Langues Etrangères

Filière: Langue Française

Spécialité: Langue Française

1- Localisation de la formation :

Faculté /institut: Lettres et Langues.

Département: Lettres et langue française.

Références de l'arrêté d'habilitation de la licence: N°637 du 5 août 2015.

2- Partenaires extérieurs:

Autres établissements partenaires :

DGRSDT, Université BBA, Université Batna 1, Université Khenchela, Centre universitaire Barika, Université Sétif 2, Université de Constantine 2, ...

Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

Société de Production d'Electricité (SPE) M'sila, Groupe Condor BBA, LAFARGE LC M'sila, Société de maintenance des équipements industriels (MEI) M'sila, BRIMATEC M'sila, Hodna Lait M'sila, Maghreb Pipe Msila, Société Hodna Solar M'sila, Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ), Banque Essalem, ...

Partenaires internationaux :

Université Lille 3 France, Université Gazi Ankara Turquie, Université El Manar Tunisie, Université Gafsa Tunisie, Université Ibn Zohr Agadir Maroc, Université de Pécs Hongrie, ENSA Toulouse France, ...

3- Organisation générale de la formation : position du projet

- 1^{ère} et 2^{ème} année: Socle commun du domaine LLE.
- 3^{ème} année: Licence de langue française.

4- Contexte de la formation :

La Licence Langue Française permet de devenir un bon généraliste en Français et d'acquérir une solide culture générale dans le domaine francophone. Le français n'est pas celui du domaine économique et commercial, mais celui de la littérature et de la civilisation qui permet ensuite de se présenter, entre autres, aux concours de l'Enseignement.

5- Objectifs de la formation :

La licence de langue française a pour but l'acquisition et la maîtrise de la langue enseignée. En effet, l'accent est mis sur l'importance des matières pratiques tels que l'expression écrite et orale, la grammaire et la phonétique comme éléments de base de toute acquisition des notions essentielles d'une langue étrangère au niveau de la licence.

Le parcours de formation vise essentiellement à :

- Développer les compétences nécessaires à un futur enseignant de français pour les différents paliers de l'enseignement : primaire, moyen, secondaire, voire le supérieur (l'enseignement du français langue de spécialité au sein des différents départements autres que le département de français),

- Acquérir des compétences en traduction, en psychologie cognitive, en FOS, en langues étrangères,

- Doter l'étudiant d'un esprit scientifique qui le prépare aux parcours de Master et de Doctorat,

- Développer des compétences langagières et linguistiques liées à l'esprit critique préparant l'étudiant à l'insertion dans le milieu socio-professionnel,

Développer des compétences culturelles et interculturelles permettant une ouverture sur le monde,

Développer les compétences liées aux aspects utilitaires des langues étrangères pour accéder aux techniques et aux sciences véhiculées par ces langues.

6- Profils et compétences visés :

Il s'agit de développer des compétences communicationnelles, linguistiques, socio-linguistiques et pragmatiques qui visent :

- La formation d'un futur étudiant-chercheur en langue et littérature française avec le souci d'intégrer les nouvelles orientations dans les études de langue française,

- L'acquisition des compétences requises à un enseignant de français de langue étrangère,

- L'acquisition d'un savoir et un savoir faire dans les divers domaines d'application de la langue française,

- L'acquisition des aptitudes connexes en FOS, en traduction, en arabe, en psychologie cognitive.

7- Potentialités locales, régionales et nationales d'employabilité :

- Métiers de l'enseignement primaire, moyen, ...,

- Métiers du journalisme, de l'information, de la communication, de la politique linguistique, de la documentation (attachés de presse, analystes, conseil et aide à la décision, experts et consultants en médiation linguistique et culturelle, conseil en communication, chargés de relations publiques),

- Métiers de la culture et de l'édition (Responsable éditorial, secrétaire d'édition, scénariste, romancier).